

Diplôme Universitaire Victimologie clinique et psychotraumatologie de l'enfant et de l'adolescent

Sous réserve de validation par les instances universitaires

DUREE

Volume horaire : 160 heures d'enseignements théorique et pratique réparties en sessions de 2 à 3 jours (7h/jour).

DATES

Début des cours : 12/11/2019
Fin des cours : 13/05/2020
Limite de dépôt des mémoires :
27/05/2020
Soutenance : 22-23/06/2020
Session de rattrapage soutenance :
30/06/2020

LIEU DE LA FORMATION

Sud - Campus universitaire du Tampon
et Ouest

FINANCEMENT

20 € (frais de dossier non remboursables) par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Frais de formation* :
Individuel payant : 1700 euros
Convention employeur : 2800 euros

Conditions Générales de Vente disponibles en ligne sur le site internet www.sufp.re

Nombre de participants : 20

Ouverture sous réserve d'un minimum de participants.

* Les candidats désinant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement (et a minima 3 mois avant le début de la formation) de façon à disposer de leur financement lors de l'inscription définitive.

Renseignements :

02.62.48.33.85

francoise.leandre@univ-reunion.fr

www.sufp.re



Responsable scientifique

Bérénice DORAY, PU-PH UFR Santé -
CHU Réunion

Equipe pédagogique

Frédéric MAUVISSEAU, Psychiatre des
Hôpitaux, Unité de Psychotraumatologie Sud,
CHU, co-coordonnateur pédagogique
Chantal KREDER, Psychologue clinicienne,
Unité de Psychotraumatologie Sud, C.HU, co-
coordonnatrice pédagogique
Patrice HUET, Psychologue clinicien, service
maladies infectieuses et médecine interne, CHU
Sud Réunion
Emmanuelle HEITZMANN, Infirmière, Pôle Santé
Mentale, CHU Sud Réunion

Objectifs de la formation

L'enfant et l'adolescent confrontés à des événements potentiellement traumatiques peuvent développer des troubles qu'il est important d'identifier, afin de leur proposer une prise en charge adaptée. Il s'agira de repérer les différents acteurs du réseau, leur rôle et leurs compétences respectives, afin d'accueillir l'enfant victime et sa famille. Les aspects individuels, familiaux, sociaux et judiciaires de la prise en charge seront abordés tout au long de cette formation.

Publics concernés

- Professionnels et étudiants des filières médicales, paramédicales, médico-sociales et juridiques, police, gendarmerie.
- Intervenants auprès des enfants et des adolescents, intervenants auprès des victimes y compris le personnel des associations.

Conditions d'accès

- Il n'y a pas d'accès de plein droit.

Les candidatures font l'objet d'un examen par une commission de validation des acquis et de sélection.

La recevabilité des candidatures est subordonnée à :

- Bac+3 (Licence ou diplôme équivalent)
- Expérience professionnelle et acquis de formation pour les candidats ne possédant pas les diplômes mentionnés au précédent alinéa.

Intervenants (à titre indicatif)

Intervenants extérieurs :

- Christine CANSELIET, Pédopsychiatre, Belgique
- Samuel LEMITRE, Docteur en psychologie clinique, Paris
- Jean-Paul MUGNIER, Thérapeute familial, Directeur de l'Institut D'Etudes Systémiques (IDES), Paris

Intervenants locaux : une quinzaine de professionnels.

Programme

BLOC 1 : Comprendre l'enfant face à la mort et aux traumatismes :

- o Victimologie (généralités) ;
- o Neurosciences, épigénétique et traumatisme ;
- o Le deuil chez l'enfant et l'adolescent ;
- o Stress et trauma ;
- o Traumas relationnels précoces ;
- o Psychotrauma de l'enfant et de l'adolescent ;
- o Dissociation ;
- o Mémoire traumatique ;
- o Honte et culpabilité ;
- o Problématiques d'attachement ;
- o Psychosomatique ;
- o Adaptation et défense de l'enfant face aux traumatismes ;
- o Résilience.

BLOC 2 : Se familiariser avec le droit de l'enfant et le parcours judiciaire de l'enfant victime :

- o Spécificités du droit des mineurs ;
- o Notion de consentement en matière sexuelle ;
- o Protection de l'enfance ;
- o Information préoccupante et signalement ;
- o Examen médico-légal d'une victime d'agression sexuelle ;
- o Parcours judiciaire de la victime ;
- o Parole de l'enfant en justice ;
- o Audition filmée du mineur ;
- o Réparation juridique.

BLOC 3 : Connaître la maltraitance infantile :

- o Les différentes formes de maltraitance infantile ;
- o Les parents toxiques ;
- o L'enfant et la séparation parentale ;
- o L'enfant victime de violences conjugales ;
- o Trouble du Spectre de l'Alcoolisation Foétale ;
- o Les schémas relationnels dans les familles maltraitantes ;
- o Le devenir de l'enfant maltraité ;
- o Théorie de la Dissociation Structurelle de la Personnalité ;
- o Transmission-reproduction du traumatisme et de la violence ;
- o Adolescence, trauma et violence.

BLOC 4 : Connaître les agressions sexuelles et l'inceste :

- o Agressions sexuelles de l'enfant ;
- o Viol ;
- o Inceste ;
- o Abus sexuels dans la fratrie ;
- o Schémas relationnels dans les familles incestueuses ;
- o Enfants et adolescents agresseurs ;
- o Cyberviolences.

BLOC 5 : Prendre en charge l'enfant victime et sa famille :

- o Révélation, accueil de l'enfant/adolescent victime ;
- o Prise en charge des traumas de type I ;
- o Prise en charge des traumas de type II ;
- o Prise en charge de la famille maltraitante ;
- o Soutien à la parentalité ;
- o Placement familial ;
- o Réseau ; associations ; articulation soins-justice ;
- o Interventions à l'Education Nationale.